



184

établissements en 2022

↑ **0,5%** par rapport à 2021
↑ **4,5%** en 10 ans

1,6% du total
12^e sur 12 GSA



914 M€

de chiffre d'affaires en 2022

↑ **12,2%** par rapport à 2021
↓ **-19,2%** en 10 ans

4,9% du total*
6^e sur 11 GSA



110

employeurs en 2022

↓ **-6,0%** par rapport à 2021
↓ **-2,7%** en 10 ans

1,7% du total
11^e sur 12 GSA



2 601

salariés en 2022

↑ **0,8%** par rapport à 2021
↓ **-19,1%** en 10 ans

4,7% du total
8^e sur 12 GSA



246 M€

PIB 2021

↑ **30,7%** par rapport à 2020
↓ **-4,0%** en 10 ans

3,4% du total
11^e sur 12 GSA

*hors Activités financières et d'assurance

Un établissement sur cinq a plus de 50 ans

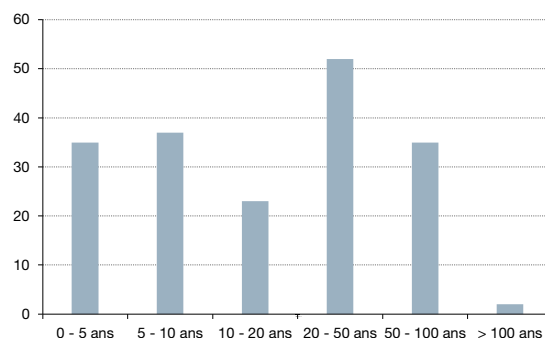
Avec 184 établissements actifs en 2022, le Grand Secteur d'Activité (GSA) Industries manufacturières, extractives et autres est le moins représenté en Principauté (1,6 % du total). Parmi eux, 162 appartiennent à l'Industrie manufacturière.

Le nombre d'établissements créés (6) est légèrement supérieur à celui des radiés (5, dont 4 concernent la Réparation et l'installation de machines et d'équipements).

L'ancienneté moyenne des établissements est plus de deux fois supérieure à celle de l'ensemble des GSA (27,0 ans contre 13,1 ans). En effet, près de la moitié (48,4 %) a plus de 20 ans d'existence, et 2 d'entre eux ont même dépassé le cap des 100 ans. De plus, c'est le GSA ayant la plus petite proportion d'entités de moins de 5 ans (19,0 %).

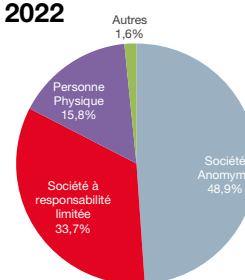
Presque la moitié des établissements de ce secteur sont des Sociétés Anonymes Monégasques. C'est le GSA où leur part est la plus importante (48,9 % contre 13,0 % pour tous les établissements monégasques). Les SARL sont la deuxième forme juridique la plus représentée (33,7 %) proche de l'ensemble de tous les GSA confondus (30,3 %). Enfin, 15,8 % sont des Personnes Physiques.

1. Nombre d'établissements de l'Industrie par tranche d'ancienneté en 2022



Sources : Direction du Développement Économique, IMSEE

2. Répartition des établissements de l'Industrie par forme juridique en 2022



Sources : Direction du Développement Économique, IMSEE

Le chiffre d'affaires poursuit sa reprise

3. Évolution du chiffre d'affaires de l'Industrie par section et division NAF en 2022

	2022	Var 21/22	Poids
Industrie manufacturière	715,9	12,7%	78,4%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	282,2	16,2%	30,9%
Industrie chimique	146,5	14,3%	16,0%
Industrie pharmaceutique	54,0	3,6%	5,9%
Industrie de l'habillement	50,3	0,9%	5,5%
Autres divisions NAF	182,8	12,9%	20,0%
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	77,3	12,4%	8,5%
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	37,5	12,1%	4,1%
Collecte et traitement des eaux usées	8,9	0,9%	1,0%
Autres divisions NAF	30,9	16,7%	3,4%
Autres sections NAF	120,4	9,0%	13,2%
Total CA Industrie manufacturières, extractives et autres	913,6	12,2%	100%
CA global de la Principauté hors Activités financières et d'assurance	18 832,0	15,0%	

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Les industries manufacturières, extractives et autres regroupent l'ensemble des activités tournées vers la production en série de biens grâce à la transformation des matières premières ou de matières ayant déjà subi une ou plusieurs transformations et à l'exploitation des sources d'énergie. Ce secteur comprend également la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau, l'assainissement ainsi que l'artisanat.

Après avoir subi une chute considérable de son chiffre d'affaires en 2020 en raison de la crise sanitaire, les Industries manufacturières, extractives et autres ont entamé une nette phase de reprise depuis 2021. Son montant est de 913,6 M€ en 2022, ce qui représente une hausse de 12,2 % par rapport à l'année précédente et 4,9 % du chiffre d'affaires global, hors Activités financières et d'assurance. Il a même dépassé son niveau de 2019 (807,9 M€, soit une hausse de 13,1 %).

L'Industrie manufacturière constitue 78,4 % du CA de ce GSA (715,9 M€), grâce notamment à la Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (30,9 %) et à l'Industrie chimique (16,0 %). Ces dernières font partie de celles ayant eu une forte croissance de leur CA (+16,2 % et +14,3 % respectivement). La plus forte baisse étant dans l'Industrie automobile (-95,2 %), par le biais de la Construction de véhicules automobiles.

Le nombre d'employeurs est en déclin mais le nombre de salariés se maintient

4. Répartition des salariés et des employeurs de l'Industrie selon la division NAF en 2022

	Salariés			Employeurs		
	Nombre	Var 21/22	Part	Nombre	Var 21/22	Part
Industrie chimique	448	3,8%	17,2%	5	0,0%	4,5%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	339	-13,0%	13,0%	11	0,0%	10,0%
Industrie de l'habillement	242	1,6%	9,3%	7	0,0%	6,4%
Industries alimentaires	172	19,0%	6,6%	13	8,3%	11,8%
Réparation et installation de machines et d'équipements	108	6,5%	4,2%	16	-5,9%	14,5%
Autres divisions NAF	1 290	1,3%	49,6%	58	-10,8%	52,7%
Total Industrie manufacturières, extractives et autres	2 601	0,8%	100%	110	-6,0%	100%
Total en Principauté	55 472	4,4%		6 357	0,5%	

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

À la fin de l'année 2022, 2 601 salariés sont présents dans l'Industrie (+0,8 %, soit 21 personnes supplémentaires par rapport à 2021). Bien que ce GSA ait la deuxième plus faible progression, une tendance à la hausse a été constatée cette année, tout comme en 2019. En revanche, sur une période de 10 ans, ce secteur a subi une diminution de 615 employés.

L'Industrie chimique emploie 17,2 % de la main-d'œuvre de ce GSA, en hausse de 3,8 %, notamment avec la Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique. C'est dans les Industries alimentaires où l'augmentation de salariés est la plus conséquente (+27, dont 21 dans la Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires). À l'inverse, la Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique est la division NAF en ayant perdu le plus (-51).

Ce GSA regroupe 1,7 % des employeurs monégasques (110), ce qui le classe en avant-dernière position devant l'Administration, enseignement, santé et action sociale (85).

Le nombre d'employeurs en 2022 est le plus bas enregistré sur la décennie. En baisse depuis 2020, il a chuté de 6 % par rapport à 2021. Cette baisse concerne essentiellement différentes activités de l'industrie manufacturière (pharmaceutique, Métallurgie, Réparation et installation de machines et d'équipements, etc.).

Un peu plus d'un tiers (36,4 %) des employeurs relève de la Réparation et installation de machines et d'équipements (16), des Industries alimentaires (13) ou de la Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (11).

Dans l'Industrie, 43 employeurs dirigent 5 salariés ou moins et 32 en ont entre 10 et 49. Ils sont 12 à avoir 50 salariés et plus, dont 2 à 200 et plus.

Un GSA à prédominance masculine

En 2022, il y a 1 678 hommes salariés et 923 femmes dans l'Industrie (soit respectivement une proportion de 64,5 % d'hommes et 35,5 % de femmes). Ce secteur est ainsi plus masculin que l'ensemble des GSA (61,1 % d'hommes). Une tendance qui s'est intensifiée par l'arrivée de 23 hommes cette année, et aucune femme.

L'âge moyen des employés est de 44,4 ans. Malgré une très légère diminution, il demeure supérieur à celui de l'ensemble de la population salariée (42,4 ans).

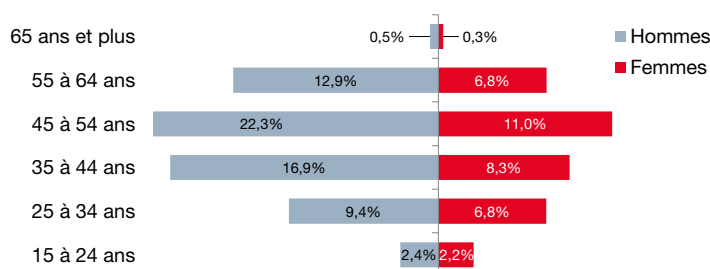
Un tiers des salariés ont entre 45 et 54 ans. En moyenne, les hommes (45,0 ans) sont plus âgés que les femmes (43,4 ans).

Pour les tranches d'âges 15 à 24 ans et 65 ans et plus, les proportions d'hommes et de femmes sont proches.

8 salariés sur 10 de ce GSA habitent en France, en hausse de 1,3 % : 63,7 % dans les Alpes-Maritimes hors communes limitrophes dont un sur cinq réside à Nice et un sur dix à Menton. 17,3 % vivent quant à eux dans les communes limitrophes.

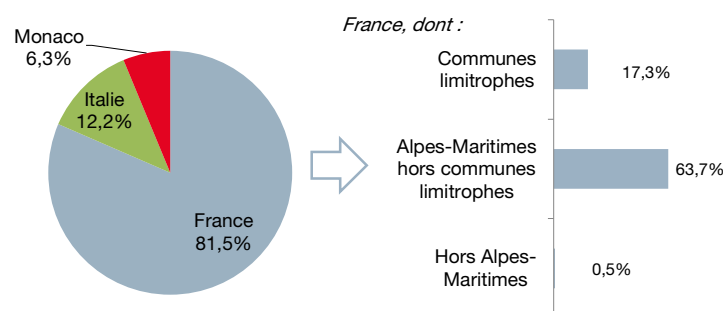
Les résidents italiens sont présents à hauteur de 12,2 %, en baisse de 2,3 %. Parmi eux, plus de la moitié proviennent de Vintimille. Seulement 6,3 % habitent en Principauté, une proportion qui diminue également par rapport à l'année précédente (-5,8 %). C'est le deuxième GSA à détenir la proportion d'employés monégasques la plus basse, juste après la Construction.

5. Répartition des salariés de l'Industrie selon la tranche d'âge et le sexe en 2022



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

6. Répartition des salariés de l'Industrie selon le lieu de résidence en 2022



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE